

Internet : Cookies Facebook, Moderniser la législation européenne

Internet

Posté par : JulieM

Publié le : 28/9/2011 11:00:00

Il n'y a pas que [Bitdefender qui met en garde contre les nouvelles dispositions de Facebook](#) , **Françoise Castex** urge la Commission européenne de renforcer la protection des internautes. Ainsi Les modifications de Facebook ouvrent la voie à des scams interactifs et à des problèmes comme ceux rencontrés sur Twitter.

Pour rappel :



1. Les « listes intelligentes » inciteront les utilisateurs à rendre publiques plus d'informations, fournissant ainsi une arme parfaite pour les attaques ciblées.

2. Les « subscribers » pourraient faire augmenter le nombre de spambots, comme sur Twitter.

3. Tout ce que vous avez partagé sur Facebook est désormais disponible et facile d'accès.

4. La santé devient sociale et publique.

5. Les widgets ... la porte ouverte aux scams interactifs.

Pour la rapporteur de la commission des affaires juridiques sur la question des données personnelles: "avec l'utilisation grandissante d'Internet dans la vie quotidienne, la directive européenne de 1995 sur la protection des données personnelles est devenue obsolète. C'est pourquoi nous demandons à la Commission européenne une modernisation des règles relatives à la protection des données, des sanctions européennes plus sévères en cas d'utilisation abusive des données."

"Aujourd'hui la directive sur la vie privée et communications électroniques impose un consentement explicite et préalable de la personne concernée pour l'envoi de cookies et le suivi ultérieur de son comportement de navigation pour lui adresser des annonces

personnalisées. Force est de constater que cela ne suffit plus!", s'exclame **Françoise Castex**.

"Nous devons nous assurer qu'aucune surveillance permanente des internautes - que cela relève des pouvoirs publics ou d'un organisme privé comme Facebook - ne soit autorisée dans une société démocratique. Ce principe doit être gravé dans le marbre de notre société, à une époque où¹ la technologie permet de s'en abstraire aisément," ajoute **la députée socialiste**.

"Facebook, en règle générale, a beau jeu de se retrancher derrière l'argument commode mais simpliste que les utilisateurs ont le droit de refuser la publication de telles informations. La vraie question est : peut-on nous autoriser à renoncer à nos droits volontairement aussi facilement? La réponse est difficile."

"Pour chaque citoyen européen, garder la maîtrise de ses données personnelles devrait être un droit fondamental. Les internautes ne sont aujourd'hui pas suffisamment informés des données recueillies, de la finalité de la collecte, des risques et des recours possibles. Cela vaut particulièrement pour les jeunes utilisateurs de réseaux sociaux."

"L'avènement d'une ère Big brother ne se fera pas parce que de quelconques régimes autoritaires nous l'imposeront. Elle se fera parce qu'on y aura consenti", conclut **Françoise Castex**.